

Compte rendu de la séance du Conseil municipal du 13 janvier 2020

Nombre de conseillers :

En exercice : 39
Présents : 33
Excusés : 6
Non excusés : 0

L'AN DEUX MILLE VINGT, le TREIZE JANVIER, à VINGT HEURES , les membres du conseil municipal de la ville de Pontault-Combault se sont réunis en l'hôtel de ville, salle Madame Sans Gêne, sur convocation qui leur a été adressée le 6 janvier 2020 par le maire, conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-12, du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de M. Gilles BORD, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mme SHORT FERJULE - M. CABUCHE - Mme LOPES - M. BECQUART -
Mme VERGNAUD - M. OUMARI - Mme POTIN PIOT - M. TASD'HOMME -
Mme MARTIN - M. GHOZELANE - M. HOUEMOND - Maires adjoints

M. GANDRILLE - M. TABUY - Mme DELESSARD - Mme GAUTHIER - Mme
DANY - M. GUILLOT - M. MOUILLOT - Mme LESAGE - Mme TREZENTOS
OLIVEIRA - M. ROUSSEAU - Mme LACERDA - M. FRISSON - M. CALVET -
M. RENAUD - Mme HEUCLIN - M. FINANCE - M. MARTIN - M.
TORDJEMANN - M. JASPIERRE - M. BEURAIN - Mme HAUER -
Conseillers municipaux

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Mme IKIESSIBA - Mme MONDIERE - Mme SALMIN - M. POMMOT -
M. HESEL - Mme LAIR.

POUVOIRS :

Mme IKIESSIBA	à	Mme SHORT FERJULE
Mme MONDIERE	à	M. TASD'HOMME
Mme SALMIN	à	M. BEURAIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Brigitte VERGNAUD

Le compte rendu de la séance du 9 décembre 2019, n'appelant aucune observation, est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Bord présente ensuite la liste des décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

- 06.12.2019 Marché à procédure adaptée passé avec la société Schneider à Viry-Châtillon (91178) pour le remplacement de deux chaudières au groupe scolaire Jean Rostand. Marché ordinaire de travaux, d'un montant de 69 416,40 € TTC, conclu pour un délai de 6 semaines maximum à partir de sa notification.
- 13.12.2019 Convention passée avec l'association le Cercle généalogique de Pontault-Combault et l'association pour la Protection du Patrimoine de Pontault-Combault pour la mise à disposition gratuite d'un local collectif résidentiel mutualisé d'une superficie d'environ 50 m² au 57 rue des Prés Saint Martin.
- 12.12.2019 Convention de partenariat passé avec la communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne pour deux représentations du spectacle Allo Cosmos au sein du pôle culturel les Passerelles le lundi 9 décembre 2019, à l'occasion de l'opération dite Noël en culture. Coût des deux représentations 1 776 € TTC.
- 13.12.2019 Contrat passé avec la société Nilfisk à Courtaboeuf (91978) pour l'acquisition de machine et la fourniture de petits matériels pour l'entretien des locaux – lot 1 : acquisition d'aspirateurs professionnels. Accord cadre de fournitures à bons de commande sans montant minimum ni montant maximum qui prend effet à compter de sa notification et ce pour une durée de un an renouvelable trois fois.
- 13.12.2019 Contrat passé avec la société Victor France Distribution / Guilbert propreté à Bondy (93140) pour l'acquisition de machine et la fourniture de petits matériels pour l'entretien des locaux – lot 2 : Acquisition de mono-brosses. Accord cadre de fournitures à bons de commande sans montant minimum ni montant maximum qui prend effet à compter de sa notification et ce pour une durée de un an renouvelable trois fois.
- 13.12.2019 Contrat passé avec la société Dic à Montereau sur le Jard (77950) pour l'acquisition de machine et la fourniture de petits matériels pour l'entretien des locaux – lot 4 : acquisition injection extraction shampoineuses. Accord cadre de fournitures à bons de commande sans montant minimum ni montant maximum qui prend effet à compter de sa notification et ce pour une durée de un an renouvelable trois fois.
- 13.12.2019 Contrat passé avec la société Daugeron à Moret sur Loing (77816) pour l'acquisition de machine et la fourniture de petits matériels pour l'entretien des locaux – lot 5 : fourniture de petits matériels pour l'entretien. Accord cadre de fournitures à bons de commande sans montant minimum ni montant maximum qui prend effet à compter de sa notification et ce pour une durée de un an renouvelable trois fois.
- 13.12.2019 Contrat passé avec la société Wurth France à Erstien (67158) pour l'acquisition de machine et la fourniture de petits matériels pour l'entretien des locaux – lot 6 : acquisition de nettoyeurs à haute pression. Accord cadre de fournitures à bons de commande sans montant minimum ni montant maximum qui prend effet à compter de sa notification et ce pour une durée de un an renouvelable trois fois.
- 13.12.2019 Contrat passé avec la société Mat'Hygiène à Bourron Marlotte (77780) pour l'acquisition de machine et la fourniture de petits matériels pour l'entretien des locaux – lot 7 : acquisition de matériels pour laverie. Accord cadre de fourniture à bons de commande sans montant minimum ni montant maximum qui prend effet à compter de sa notification et ce pour une durée de un an renouvelable trois fois.

- 13.12.2019 Contrat passé avec la société Sepur à Thiverval Grignon (78850) pour l'enlèvement, le transport et le traitement des déchets issus de la ville – lot 1 : bennes pour les services techniques. Accord cadre de services à bons de commandes sans montant minimum ni maximum, qui prend effet à compter de sa notification et ce pour une durée de un an renouvelable trois fois.
- 13.12.2019 Contrat passé avec la société Sepur à Thiverval Grignon (78850) pour l'enlèvement, le transport et le traitement des déchets issus de la ville – lot 2 : bennes pour les services festivités et évènements. Accord cadre de services à bons de commandes sans montant minimum ni maximum, qui prend effet à compter de sa notification et ce pour une durée de un an renouvelable trois fois.
- 13.12.2019 Contrat passé avec la société Wagram Editions à Bezons (95870) pour la réalisation de travaux d'impression. Accord cadre de travaux à bons de commande sans montant minimum ni montant maximum, qui prend effet à compter de sa notification et ce pour une durée de 12 mois.
- 13.12.2019 Marché à procédure adaptée passé avec la société Truly Nolen France à Gennevilliers (92230) pour la lutte contre les animaux nuisibles – lot 1 : dératisation, désourisisation, désinsectisation. Accord cadre de service à bons de commande d'un montant maximum de 10 000 € HT pour la ville et 1 000 € HT pour le CCAS, conclu à compter de sa notification et ce pour une durée de un an renouvelable trois fois.
- 13.12.2019 Marché à procédure adaptée passée avec la société Inter Nettoyage Services à Créteil (94000) pour la lutte contre les animaux nuisible – lot 2 : traitement anti pigeons. Accord cadre de service à bons de commande d'un montant maximum de 9 000 € HT pour la ville et 1 000 € HT pour le CCAS, conclu à compter de sa notification et ce pour une durée de un an renouvelable trois fois.
- 13.12.2019 Avenant n° 1 au marché subséquent passé avec la société TP 2000 à Pontault-Combault, pour la réalisation de voirie pour la création de liaisons douce dans le parc de l'Hôtel de ville. Montant de l'avenant 22 769 € TTC portant le nouveau montant du marché à 335 385,70 € TTC.
- 24.12.2019 Convention passée avec l'association Myel à Tambou pour la mise à disposition gratuite du 2 janvier au 30 juin 2020 des locaux sis 79 avenue de la République.
- ~~24.12.2019 Convention passée avec l'association Note en Scène pour la mise à disposition gratuite du 2 janvier au 30 juin 2020 des locaux sis 79 avenue de la République.~~
- 24.12.2019 Convention passée avec l'association Sporting Club Portugais pour la mise à disposition gratuite du 2 janvier au 30 juin 2020 des locaux sis 79 avenue de la République.
- 30.12.2019 Avenant n° 1 au marché passé avec la société SEV à Etampes (91150) pour des travaux de rénovation de la voirie avenue Lucien Rémy – lot 3 espaces verts. Montant de l'avenant 12 192,92 € TTC portant le marché à 119 874,59 € TTC.
- 30.12.2019 Avenant n° 2 au marché passé avec la société Alpha TP à Brie Comte Robert (77170) pour la réfection de la voirie avenue de la République – lot 1 : voirie. Montant de l'avenant 90 187,20 € TTC, portant le nouveau montant du marché à 1 400 504,58 € TTC.
- 30.12.2019 Marché à procédure formalisée passé avec la société Mja Elis à Pantin pour la location, l'entretien et le lavage de vêtements de haute visibilité dans le cadre du groupement de commande composé de la ville et du CCAS. Accord cadre de fournitures et services sans montant minimum ni montant maximum annuel, conclu à compter de sa notification et ce pour une durée de un an renouvelable trois fois.

- 30.12.2019 Avenant n°1 relatif à la prolongation du marché passé avec la société Sova à Chennevières sur Marne (94430) pour l'acquisition de véhicules utilitaires. Accord-cadre avec marché subséquent sans montant minimum ni montant maximum. La remise en concurrence interviendra à la survenance du besoin. Cet avenant prend effet à compter du 1^{er} janvier 2020 et ce jusqu'au 29 février 2020.
- 30.12.2019 Vente à la société SOVEA à Chennevières sur Marne (94430) du véhicule Renault Master immatriculé 626 CMF 77, mis en service le 18 mai 2001, pour la somme de 1 800 €.
- 30.12.2019 Vente à la société SOVEA à Chennevières sur Marne (94430) du véhicule Renault Kangoo immatriculé 991 CRQ 77, mis en service le 22 janvier 2002, pour la somme de 1 800 €.
- 30.12.2019 Vente à la société SOVEA à Chennevières sur Marne (94430) du véhicule Renault Clio immatriculé 30 BRM 77, mis en service le 13 MAI 1998, pour la somme de 1 800 €.
- 30.12.2019 Vente à la société SOVEA à Chennevières sur Marne (94430) du véhicule Nissan immatriculé 932 EHS 77, mis en service le 13 juin 2007, pour la somme de 2 500 €.
- 30.12.2019 Vente à la société SOVEA à Chennevières sur Marne (94430) du véhicule Renault Kangoo immatriculé BT 733 GK, mis en service le 4 juillet 2000, pour la somme de 1 800 €.
- 31.12.2019 Convention passée avec la ville de la Queue-en-Brie pour la mise à disposition de l'installation sportive du stade Robert Barran, pour une durée de 10 mois du 1^{er} septembre de l'année en cours jusqu'au 30 juin de l'année suivante.
- 31.12.2019 Convention passée avec l'association Radio Chiapas pour la mise à disposition gratuite d'un local collectif résidentiel d'une superficie d'environ 19 m² sis 129 avenue de la République.
- 31.12.2019 Convention passée avec l'association Le Cercle généalogique pour la mise à disposition gratuite d'un créneau horaire dans la salle du Point Information Jeunesse.
- 31.12.2019 ~~Renouvellement de l'adhésion de la commune à l'association e-Enfance pour l'année scolaire 2019/2020. Montant de l'adhésion : 50 €.~~
- 31.12.2019 Marché à procédure adaptée passé avec la société ALYSEO à Vincennes pour la fourniture et l'installation d'une baie de stockage dédiée à la sauvegarde de machines virtuelles. Marché ordinaire de fournitures et services d'un montant de 13 320 € TTC.
- 31.12.2019 Contrat passé avec la société Recre'actions à Bussy Saint Martin (76600) pour la maintenance préventive et corrective des équipements des aires collectives de jeux – lot 1 : jeux pour enfants. Accord cadre à bons de commande, sans montant minimum ni montant maximum qui prendra effet à compter de sa notification et ce pour une durée de un an renouvelable trois fois.
- 31.12.2019 Contrat passé avec la société Recre'actions à Bussy Saint Martin (76600) pour la maintenance préventive et corrective des équipements des aires collectives de jeux – lot 2 : équipements sportifs en extérieur. Accord cadre à bons de commande, sans montant minimum ni montant maximum qui prendra effet à compter de sa notification et ce pour une durée de un an renouvelable trois fois.

1 Rapport sur l'égalité femmes-hommes

Après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

2 Vote du débat d'orientation budgétaire sur la base du rapport d'orientation budgétaire 2020

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **DECIDE** d'acter la tenue du débat d'orientation budgétaire 2020 au vu d'un rapport conformément aux obligations réglementaires.

3 Dossiers de la Commission Sociale Enfance

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- . **ADOpte** les décisions prises par les membres de la Commission Sociale Enfance.

4 Appel à projets "accès à tous, pour tous et avec tous"

Après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** le maire à verser dans le cadre de l'appel à projets une subvention de :

- 3 000 € à la MJC Boris Vian ;
- 1 500 € au CPIF ;
- 500 € au Club de la Bulle.

5 Cession des parcelles cadastrées section AE n° 346, n° 347 et n° 493 à la communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne

Après en avoir délibéré,

Par 33 VOIX POUR

Par 2 VOIX CONTRE (M. CALVET, Mme HEUCLIN)

Par 1 ABSTENTION (M. FINANCE)

- **APPROUVE** la vente à la communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne (CAPVM) siégeant à Torcy, 5 Cours de l'Arche Guédon et représentée par son Président, des parcelles AE 346, AE 347 et AE 493 pour une superficie de 3 539 m² à l'euro symbolique ;

- **AUTORISE** le maire à signer l'acte authentique de vente à établir par l'Office notarial dénommé « 106 REPUBLIQUE » et dont le siège est à Pontault-Combault, ainsi que l'ensemble des pièces s'y rapportant.

* * * * *

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.



Gilles Bord
Gilles Bord
Maire de Pontault-Combault